

L'an **deux mil vingt**, le **dix décembre** à vingt heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle multi-activités, 6 rue  
des Frênes, en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista,  
Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN  
PEYÉ REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER LOUVEAU

Absente excusée : Mme GUITTET-ALANIC

Date de convocation : 04 décembre 2020

Date d'affichage : 04 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Secrétaire de séance : M. REYNAERT

L'ordre du jour est le suivant :

1. BAIL COMMERCE: loyer
2. BUDGET : Décision modificative n°6
3. DIVERS :

### **I. BAIL COMMERCE : loyer**

#### **Délibération n° 2020-12-54**

Vu l'article I.2122-2 du CGCT ;

Vu la loi 220-1379 du 14 novembre 2020 prolongeant l'état d'urgence sanitaire  
dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19 ;

Vu la fermeture au public des restaurants ;

Considérant les difficultés financières engendrées sur l'activité du restaurant de  
Brains sur Gée ;

Considérant que la commune est bailleur du commerce de restauration sis 1 rue  
des vieux Tilleuls ;

Monsieur le Maire propose une remise gracieuse de 2 mois de loyers, soit 200 € 66  
HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE,

- de soutenir le locataire du commerce de restauration de la commune « Le Bistrot  
du Village »
- de ne pas appeler de loyer sur une période de deux mois pour un montant total  
de 200 € 66 HT.

**II. BUDGET : Décision modificative n°6**Délibération n° 2020-12-55

M. Le Maire indique qu'un complément de crédit au CCAS est nécessaire afin de palier à un décalage dans le paiement de la facture des colis de Noël de l'exercice précédent :

<b>Section Fonctionnement</b>	<b>Dépense</b>	
Chapitre 011	Article 615228 Autres bâtiments	- 1 000 €
Chapitre 065	Article 657362 CCAS	+ 1 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 13 voix pour et une abstention,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les décisions modificatives budgétaires telles que présentées.

**III. DIVERS****1. Véhicules électriques**

M. Le Maire indique qu'il n'a pas été donné suite à une réflexion de mutualisation communautaire autour des véhicules électriques concernant Brains sur Gée.

**2. Vœux**

La préfecture ayant indiqué que les cérémonies des vœux du maire n'étant organisables compte tenu du contexte sanitaire (covid-19), M. Le Maire enverra des cartes de vœux à l'ensemble des brennois.

**3. Eco-pâturage**

Mme Louveau rencontrera une entreprise d'éco-pâturage afin de déterminer le budget d'un éventuel projet. Elle sera accompagnée de l'agent communal. Il est demandé à Mme Louveau d'évoquer diverses questions d'ordre pratiques.

**4. Réseau**

En cas de planification de travaux sur la rue du clos des gars ou la rue du Jaguenet, il serait judicieux de prévenir le SIAEP Brains souligné afin qu'ils puissent prévoir des travaux sur le réseau d'eau potable.

**5. Coupe bois**

M. Duluard, indique qu'il avance sur la consultation coupe de bois et évoque une réflexion à mener concernant les décorations de Noël.

**6. Terrain de cross**

Mme Briffault indique qu'une réflexion sur le terrain de cross associant des jeunes de la commune est en cours. Des jalons seront posés afin de définir le tracé.

**7. Voirie**

M. Cornué suite à son passage en mairie début décembre 2020, s'est engagé à enlever la clôture de son terrain actuellement située sur le chemin communal n°32.

8. Le démontage des guirlandes est fixé le 11 janvier à 18h30, rendez-vous à l'atelier communal.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h15.

-----  
La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée le jeudi 21 janvier 2021.  
-----

**REPertoire**

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

<b>date</b>	<b>n° (1)</b>	<b>n° (2)</b>	<b>thème nomenclature</b>	<b>objet</b>	<b>page</b>
05.11.20	2020-12-54	3.3	Location	Bail commerce : loyer	2020-0
05.11.20	2020-12-55	7.1.4	Décisions modificatives	DM n°6	2020-0

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : décembre 2020

- publication : décembre 2020

Réunion du 10 décembre 2020

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>	<u>PEYÉ Bertrand</u>	<u>REYNAERT Johan</u>